ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA
PREFECTURE DE TANGER-ASSILAH
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Objet : Avis d'achat sur bon de commande N°L.3...../2026

Le Wali de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Gouverneur de la Préfecture de Tanger-Assilah, envisage de procéder à l'achat de matériel de bureau pour l'équipement des perceptions communales relevant de la Préfecture de Tanger-Assilah., en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431, relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de matériel de bureau pour l'équipement des perceptions communales relevant de la Préfecture de Tanger-Assilah.

Consistance de la prestation :

N°. Art	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES ET SPECIFICATIONS	U.M.	QTE	GARANTIE EXIGEE
1	Compteuse de billets professionnelle RIBAO BCS-160 ou similaire, destinée à un usage quotidien au guichet, présentant les caractéristiques techniques minimales suivantes :	- Billets traités : adaptée au comptage des billets de banque marocains en circulation. - Vitesse de comptage : au moins 1 000 billets par minute. - Capacité : bac d'alimentation d'au moins 200 billets et bac de réception d'au moins 200 billets. - Détection : contrôles ultraviolet (UV) et magnétique (MG), avec possibilité de paramétrage selon les billets traités. - Contrôle du comptage : détection des billets doubles, enchaînés ou de dimensions anormales, avec arrêt automatique et alerte sonore ou visuelle. - Fonctions : comptage automatique, cumul des comptages et constitution de lots avec quantité programmable. - Affichage : écran numérique lisible indiquant le nombre de billets comptés et les messages d'erreur. - Utilisation : démarrage automatique ou manuel et réglage adapté à l'état des billets. - Alimentation : secteur 220–240 V, 50 Hz, avec câble fourni. - Accessoires : matériel de nettoyage et notice d'utilisation en français.	U	4	- Garantie : douze mois minimum. -Fiche technique du fabricant obligatoire. Une démonstration sur des billets marocains de différentes coupures et une initiation des utilisateurs seront réalisées à la livraison
2	Lecteurs de chèques autonomes non connectés: destiné au contrôle visuel des chèques bancaires au guichet, présentant les caractéristiques suivantes :	**1**.Fonctionnement autonome, sans ordinateur, logiciel ni connexion réseau. **2**. Éclairage ultraviolet permettant l'examen des éléments de sécurité fluorescents présents sur les documents. **3**. Surface éclairée par lumière blanche transmise permettant l'examen par transparence du papier et des filigranes éventuels. **4**. Loupe intégrée ou fournie, avec grossissement d'au moins ×3, pour l'examen des petits caractères et des détails d'impression. **5**. Zone d'examen permettant de contrôler un chèque à plat, sans pliage ni détérioration. **6**. Commandes accessibles et sélection des modes d'éclairage. **7.** Boîtier robuste et base stable, adaptés à un usage quotidien au guichet. **8.** Alimentation sur secteur 220–240 V, 50 Hz, directement ou par adaptateur fourni. **9.** Appareil neuf, fourni avec tous les accessoires nécessaires au fonctionnement et une notice d'utilisation en français.	U	2	Garantie minimale de douze mois. Le fournisseur devra joindre la fiche technique du fabricant précisant la marque, le modèle et les fonctions proposées. Une démonstration de fonctionnement et une initiation des utilisateurs seront réalisées lors de la livraison.

Royaume du Maroc
Wilaya de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima
Préfecture Tanger Assilah
D.B.M
Ministère de l'Intérieur

3	Machine à calculer de bureau imprimante à ruban encreur, destinée à un usage administratif quotidien, présentant les caractéristiques minimales suivantes :	- Affichage : écran lisible à 12 chiffres. - Impression : sur rouleau de papier, en deux couleurs permettant de distinguer les valeurs positives et négatives. - Vitesse d'impression : au moins 3 lignes par seconde. - Fonctions : opérations arithmétiques, pourcentages, calcul des taxes, calcul du coût, du prix de vente et de la marge. - Mémoire et totalisation : mémoire indépendante, total, sous-total et total général. - Réglages : sélection du nombre de décimales ; arrondi supérieur, inférieur et standard. - Utilisation : clavier robuste avec touches lisibles ; fonctionnement avec ou sans impression. - Alimentation : secteur 220–240 V, 50 Hz, avec câble ou adaptateur fourni. - Consommables : ruban encreur remplaçable et rouleaux de papier de format standard, disponibles dans le commerce. • Écran : LCD grand format, très lisible, 12 chiffres.	U	10	- Garantie : douze mois minimum. - Fourniture : appareil neuf, livré avec un ruban encreur installé, deux rouleaux de papier et une notice en français.

N.B : Le prestataire doit prendre en considération les points suivants:

*Les attestations de référence en l'objet et fiches techniques ou catalogues doivent être déposés le :.....12/11/2026..... à12.....heures au bureau du Chef de la Logistique et des Moyens Généraux (DBM) à la Préfecture de Tanger-Assilah; toute soumission sans satisfaction des clauses susmentionnées, sera écartée.

*L'attribution du bon de commande, sera conditionnée par la validation de la commission des attestations de référence relatifs aux spécifications et caractéristiques demandées et exigées.

* Lieu d'exécution : Siège de la Préfecture de Tanger-Assilah ;

*Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **10 jours** à compter du lendemain de l'engagement du bon de commande par les Services concernés de la Trésorerie ;

* Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **48 heures**

* Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

Pour le Wali et P.O
le Secrétaire Général
de la Préfecture de Tanger-Assilah
Signé : BRAHIM AMHAOUI